

# Et pourquoi pas la polyandrie ?

Tiré du livre de Khaled Al-Jeraissy

« Les Mérites de la Polygamie »

و لماذا لا يباح للمرأة تعدد الأزواج ؟

من كتاب فضل تعدد الزوجات

للشيخ خالد بن عبد الرحمن الجريسي

[باللغة الفرنسية]

Traduction : Dr El-Sadig. A. Osman

ترجمة: د. الصادق عبد الله عثمان

Révision : Gilles Kervenn

مراجعة : جيل كرفان

Publié par le bureau de prêche de Rabwah (Riyadh)

*L'islam à la portée de tous !*

المكتب التعاوني للدعوة وتوعية الجاليات بالربوة بمدينة الرياض

1429-2008

[islamhouse.com](http://islamhouse.com)

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Au nom d'Allah, l'Infiniment Miséricordieux, le Très Miséricordieux*

## Et pourquoi pas la polyandrie ?<sup>1</sup>

---

Tiré du livre de Khaled Al-Jeraissy « Les Mérites de la Polygamie »

---

Il se peut que quelqu'un s'interroge et dise : au cas où les hommes seraient plus nombreux que les femmes, pourquoi n'est-il pas permis aux femmes d'épouser plusieurs hommes ?

### **La réponse à cette objection est comme suit :**

1- L'égalité entre l'homme et la femme, pour ce qui est de la polygamie/polyandrie, est impossible du point de vue naturel, physiologique et pratique. En effet, la femme dans sa nature ne peut engendrer qu'une seule progéniture à la fois, une seule fois par an et non pas plusieurs fois en même temps. Quant à l'homme, il en est autrement : il peut avoir plusieurs enfants à la fois, de plusieurs épouses ; mais la femme, elle, ne peut pas avoir un enfant de plusieurs hommes à la fois.

2- La polyandrie fait perdre à la femme la descendance de son enfant par rapport à un père déterminé, ce qui n'est pas le cas pour l'homme polygame.<sup>2</sup>

3- Dans toutes les législations du monde, c'est à l'homme que revient la responsabilité de la famille. Or, si l'on accordait à la femme le droit à la polyandrie, à qui incomberait la responsabilité de la famille ? Serait-elle une responsabilité commune ? Cela est impossible en raison des divergences probables entre les maris. Ou encore l'un d'entre les maris doit-il assumer la responsabilité du chef de famille ? Les autres en seraient-ils heureux ?

4- La polyandrie entraîne certainement des problèmes ayant un rapport direct avec la relation sexuelle qu'une femme peut avoir avec

---

<sup>1</sup> La polyandrie est le fait pour la femme d'être l'épouse de plusieurs hommes simultanément (note du correcteur).

<sup>2</sup> Car il n'est effectivement pas possible de savoir si l'enfant qui va naître est du premier époux ou du deuxième ou du troisième etc. Alors que ce problème ne se pose pas en sens inverse, dans le cas de la polygamie, car même s'il y a plusieurs épouses, le père est connu quelque soit l'épouse qui met l'enfant au monde (note du correcteur).

plusieurs maris : le surmenage de la femme, le fait de nuire à sa santé, les problèmes familiaux, les maladies physiques et psychologiques. Ces problèmes n'échappent à l'esprit de personne, pourvu qu'elle ait la moindre attention et objectivité.

Ainsi, la polyandrie est rationnellement, légalement et naturellement impraticable. Elle n'est défendue que par le libertin, moralement pervers, et sans jalousie ni honneur.<sup>3</sup>

Ramadan 1429 (septembre 2008)

Revu pour islamhouse par :

Gilles KERVENN

Publié par

Le bureau de prêche de Rabwah (Riyadh)

[www.islamhouse.com](http://www.islamhouse.com)

**L'islam à la portée de tous !**

---

<sup>3</sup> *La polygamie en Islam*, Abdullâh Nâsih <sup>c</sup>Alwân, pp. 29-30.